

> HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

S'approprier les différents thèmes du programme

Géographie / classe de Troisième

Thème 1 - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

- Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée.
- Les espaces productifs et leurs évolutions.
- Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

Extrait du [programme du cycle des approfondissements, BOEN n°11 du 26 novembre 2015](#).

Pourquoi enseigner les dynamiques territoriales de la France contemporaine en classe de Troisième ?

Ce premier thème vise à présenter les grandes dynamiques et les profondes recompositions actuelles du territoire français, en lien – mais uniquement lorsque cela s'avère nécessaire – avec la construction communautaire européenne et la mondialisation. Tous les espaces français sont concernés par les effets de la mondialisation : aires urbaines, espaces productifs, espaces de faible densité, mais ces effets ne sont pas identiques sur tous ces territoires.

Problématique : comment les dynamiques territoriales de la France contemporaine sont-elles liées aux effets de la mondialisation et de l'urbanisation ? Organisation du territoire par les villes, transformation des espaces productifs, répartition de la population.

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- qu'une grande majorité des Français vit aujourd'hui soit en ville, soit dans des espaces sous influence urbaine, en lien avec les mobilités quotidiennes ;
- que la mondialisation n'a pas les mêmes effets sur tous les territoires. Elle renforce certains espaces, notamment les métropoles, mais fragmente le territoire, à différentes échelles.

Ce thème est l'occasion de travailler plusieurs compétences du programme et d'investir particulièrement celles liées **au langage graphique** par la réalisation d'un **croquis ou de schémas simples**, de l'espace français. L'analyse des espaces et des effets de la mondialisation se prête particulièrement à mobiliser la compétence à **analyser et comprendre un document**.

Quelle est la place du thème dans la scolarité ?

- **Au cycle 3**, les élèves se sont familiarisés avec la géographie de la France. Les **activités** des Français (se loger, travailler, se cultiver, avoir des loisirs) ont été étudiées en CM1 et leurs **mobilités** en CM2. Les élèves ont eu un premier contact avec les principaux **repères** de l'espace français. Les notions de métropole et d'**espace de faible densité** ont été abordées en classe de 6^e, et celle de **mondialisation** en 4^e.
- **En classe de 3^e**, les mobilités et les dynamiques sont étudiées pour leurs effets concrets en termes de mutations des territoires.
- **Au lycée**, ces thèmes sont abordés dans toutes les séries en classe de première, sous l'angle des dynamiques des espaces, des territoires de proximité ou encore des mobilités des personnes.

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

Le thème « *dynamiques territoriales de la France contemporaine* » donne à lire une géographie de la France qui, loin d'être figée et statique, montre au contraire des territoires en constantes mutations. **Ce thème permet d'aborder les questions majeures suivantes, dans des termes qui ne sont évidemment pas ceux dans lesquels on les posera en classe.**

La mobilité des Français a redessiné la géographie de la ville pour faire émerger l'**aire urbaine**. Elle est caractérisée par les déplacements pendulaires quotidiens entre d'une part, des villes-centres qui concentrent les emplois, les fonctions de commandement et certaines populations, et d'autre part des espaces périphériques (banlieues et espaces périurbains) qui rassemblent une grande partie de la population et attirent certaines activités.

Dans le même temps, l'insertion croissante du pays au processus de mondialisation et à la construction communautaire a contraint chaque territoire, à des échelles variées, à s'adapter. Les **espaces productifs**, producteurs de la richesse au sens le plus large du terme, s'insèrent de plus en plus dans des marchés et une division du travail européenne et mondiale toujours plus concurrentiels. Ce processus induit des dynamiques variées dont témoignent des mutations parfois brutales, allant de l'innovation et du développement à la reconversion ou au déclin. Les espaces portuaires occupent une place singulière dans ce contexte, à la fois intégrés aux aires urbaines, aux systèmes productifs et à la mondialisation.

Les espaces de faible densité, que l'on peut définir comme ceux qui comptent moins de 30 hab/km², souvent moins bien connectés aux différents réseaux, n'en sont pas moins habités, exploités et valorisés. Selon leurs capacités à valoriser leurs atouts, ils présentent des dynamiques différenciées, entre déclin, renouveau et attractivité (néoruraux et nouveaux retraités, fréquentation saisonnière liée au tourisme, activités agricoles labélisées etc.).

Ce thème soulève des questionnements beaucoup plus vastes, d'ordre sociétal, parmi lesquels celui de la consommation d'espace et de l'artificialisation des sols et des milieux, du modèle de la maison individuelle fondé sur l'automobile, des effets des ségrégations spatiales ou encore de l'équité entre territoires et entre habitants portée par les politiques publiques nationales, régionales et locales. Le professeur peut choisir d'évoquer une de ces questions dans une dimension civique.

Comment mettre en œuvre le thème dans la classe ?

Il est préférable de commencer le programme par ce thème, mais une articulation avec le dernier thème d'histoire peut s'envisager.

Au sein du thème, la progression peut s'organiser librement ; les espaces de faible densité peuvent être ainsi traités dans la continuité avec le sous-thème des aires urbaines, en choisissant l'influence de la ville sur l'ensemble des territoires et les mobilités, compris dans leur sens le plus large, comme un fil directeur possible.

Sous-thème 1 : Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée

On entre par **l'étude de cas d'une aire urbaine** significative ou par celle dans laquelle le collège est situé lorsque c'est le cas. Conduite notamment à partir de cartes et d'images (vues aériennes...), l'étude de cas peut être abordée par des exemples concrets de mobilités quotidiennes, entre lieux de résidence, lieux de travail et d'étude, lieux de consommation et lieux de loisirs. La cartographie des pratiques familiales des élèves peut être proposée lorsqu'elle s'y prête. L'étude permet de caractériser les différents espaces qui composent l'aire urbaine et leurs dynamiques : les élèves doivent surtout comprendre que c'est la mobilité quotidienne qui permet le lien entre les espaces centraux et péricentraux qui concentrent les emplois, et les espaces périurbains et suburbains qui gagnent de la population résidente, même si ceux-ci sont aussi des espaces productifs. La traduction de ces dynamiques et de la diversité des espaces peut aisément s'opérer par la construction d'un schéma de l'aire urbaine étudiée.

La mise en perspective permet l'articulation des échelles spatiales :

Des cartes des aires urbaines aux échelles nationales et régionales sont nécessaires pour montrer notamment l'importance des métropoles dans l'organisation du territoire, caractériser leurs dynamiques et leur inégale capacité d'attraction en lien avec la hiérarchie urbaine. Ces cartes sont complétées par celle de la répartition de la population dont l'analyse fixe les structures majeures et les principales dynamiques démographiques. La mobilité peut être le fil conducteur de cette contextualisation puisqu'il existe des mobilités permanentes ou quotidiennes, à toutes les échelles, locales mais également entre aires urbaines, à l'échelle nationale. La contextualisation est ainsi l'occasion d'installer les repères spatiaux liés aux principales aires urbaines et aux axes majeurs de communication.

La mise en perspective est l'occasion de construire un **croquis** de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques sur le territoire, en lien avec le thème 2.

Sous-thème 2 : Les espaces productifs et leurs évolutions

La démarche inductive se prête particulièrement à l'étude des espaces productifs.

Des études de cas d'espaces productifs permettent aux élèves de comprendre ce qu'est un espace productif et les effets de la **mondialisation** sur les territoires.

On pourra choisir de développer au moins deux études de cas de type différent puis d'évoquer plus brièvement les autres espaces productifs, à dominante industrielle, agricole, touristique ou d'affaires. Le choix est large : un quartier d'affaires (La Défense), une plate-forme intermodale (Coquelles à Calais, Roissy...), un district ou un pôle industriel (Choletais, vallée de l'Arve, Dunkerque, St Nazaire...) ou un technopôle (Meylan à Grenoble, aéronautique à Toulouse...), une zone industrialo-portuaire (Le Havre), une région agricole (vignobles du Bordelais ou de Champagne, agro-alimentaire en Bretagne...), un espace touristique (les Alpes du Nord, ou une station balnéaire, ou encore un parc touristique et de loisirs) en sont des exemples non limitatifs, qui témoignent tous des performances et des atouts de ces territoires.

Selon les cas choisis, il est possible de déceler des **évolutions** et de faire des prévisions, sans verser dans la prédiction : tel espace productif va devoir renforcer ses atouts ou faire face à de nouveaux défis (concurrence accrue, changement global, évolutions des modes de vie...), tel autre devra même opérer une véritable reconversion.

L'étude de cas permet de mettre l'accent sur les stratégies des acteurs spatiaux, l'ouverture et la connexion au monde (fonctions de commandement, origine des acteurs comme par exemple les entreprises..) de l'espace productif étudié. La démarche se prête particulièrement bien à la construction d'un **schéma** simple à grande échelle du ou des espace(s) productif(s) étudié(s).

La mise en perspective est menée à l'aide de deux ou trois cartes thématiques des espaces productifs français et des axes de communication. Elle peut être complétée d'exemples, en particulier liés aux grands ports (Le Havre, Marseille). Il s'agit de faire comprendre pourquoi des espaces productifs réagissent différemment à la mondialisation, en soulignant que la géographie des espaces productifs est globalement calquée sur celle des territoires connectés au monde. Des relations peuvent être établies entre les différents types d'espaces productifs, en évitant surtout d'en faire un catalogue fastidieux. Ce lien peut être celui de la concurrence accrue entre les territoires, qui les oblige à communiquer pour être attractifs. Le marketing territorial prend la forme de nombreux **documents visuels**, notamment des affiches visant à attirer touristes, nouveaux résidents et investisseurs. Le sous-thème permet aussi d'affiner la connaissance des repères spatiaux et de comprendre que l'espace productif n'est pas une donnée mais un construit.

Sous-thème 3 : Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts.

L'étude de cas d'un espace de faible densité peut faire apparaître les contrastes de densité du territoire français. Celui-ci peut être choisi parmi les espaces ruraux de plaine ou de bas-plateaux, (bordures du Bassin parisien, Bourgogne, Landes de Gascogne), en évitant les grands espaces d'agriculture intensive, les espaces montagnards (Massif central, Alpes du Sud...) ou une région touristique, à l'exclusion cependant de celles qui sont très urbanisées. Les montagnes méditerranéennes (Luberon, Cévennes, Corse...), les campagnes du Sud-Ouest (Gers, Périgord, Béarn...) offrent des choix possibles. L'exode rural, achevé il y a quatre décennies, a souvent vidé ces campagnes. L'étude doit permettre aux élèves de comprendre les défis multiples auxquels sont confrontés les espaces de faible densité et pourquoi certains attirent à nouveau.

La **mise en perspective** permet de montrer que ces campagnes ne sont **pas seulement agricoles** mais aussi industrielles, touristiques, résidentielles. À l'inverse, si l'étude de cas a porté sur une campagne d'où l'agriculture a presque disparu, on pourra montrer à l'aide d'exemples que cette activité reste structurante pour certains territoires.

Si un **croquis** est réalisé, il peut faire apparaître la diversité des espaces de faible densité. La photographie de paysages peut être l'occasion de rappeler qu'il n'y a pas de « vide » en France, et de réfléchir aux signes de la présence humaine dans des paysages apparemment naturels mais de fait largement construits par les activités humaines et leurs évolutions.

Principaux repères spatiaux à construire

- Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées ;
- la distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés ;
- des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation ;
- des points d'entrée du territoire comme des ports et des aéroports, des interfaces frontalières, des façades maritimes ;
- des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population.

Quelles sont les contributions du thème aux parcours et aux enseignements pratiques interdisciplinaires ?

Le thème permet d'aborder les aspects environnementaux du territoire français. Ce peut être l'occasion d'un croisement avec les disciplines scientifiques dans un EPI « **Transition écologique et développement durable** », avec le sous-thème 1 (écoquartiers, nature en ville, pratiques de mobilité responsable...) ou le sous-thème 3 (protection des milieux, action des Parcs Naturels Régionaux et des Parcs Nationaux...). Le thème du **paysage** peut être exploité dans un EPI avec les Arts plastiques : paysage urbain ou rural, pratiques culturelles du paysage, photographie, cinéma...

Le thème peut s'insérer dans un **parcours Avenir** sur les espaces productifs, l'innovation ou la reconversion économique d'un secteur, les métiers d'avenir.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Donner une définition statique de l'aire urbaine sans passer par les mobilités quotidiennes qui sont au cœur de sa définition.
- Se cantonner à une échelle nationale, simplificatrice, ou locale, réductrice, alors que les territoires locaux s'insèrent dans des logiques à différentes échelles.
- Réduire les espaces et systèmes productifs à la typologie ternaire classique des activités (secteurs primaire, secondaire et tertiaire) aujourd'hui dépassée au profit d'une approche fonctionnelle (commandement, gestion, innovation, production, logistique...).